

# MANUEL D'UTILISATION

## TABOURETS TELESCOPIQUES A GAZ

Réf FF1-214 à patins / Réf FF1-215 à patins + Dossier  
Réf FF1-216 à roulettes / Réf FF1-217 à roulettes + Dossier



**FRANCO & Fils**

**CONSTRUCTEUR**

**ZI RN7**

**58320 POUQUES LES EAUX**

Tél: 03-86-68-83-22 Fax: 03-86-68-55-95

[www.francofils.com](http://www.francofils.com)

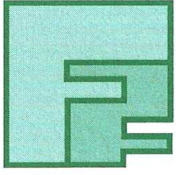
[info@francofils.com](mailto:info@francofils.com)



# FRANCO & FILS

FABRICATION D'APPAREILS PARA-MÉDICAUX

S.A. Capital 43 200 € - R.C. Nevers B 6911880454



Zone Industrielle - R. N. 7  
58320 POUQUES-LES-EAUX  
Tél. 03 86 68 83 22  
Fax 03 86 68 55 95  
Site : [www.francofils.com](http://www.francofils.com)  
E.mail : [info@francofils.com](mailto:info@francofils.com)

Licence  
Mécanothérapie  
Pouliothérapie  
Ergothérapie



N° INTRACOMMUNAUTAIRE FR 66691880454 - APE 331 B

## DECLARATION CE DE CONFORMITE CONFORMEMENT A :

Aux Annexes I et VII DU DECRET N°95-282 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE  
(Annexes I et VII de la Directive 93/42 CEE)

**ANNEXE I** : par l'arrêté du 20 avril 2006 fixant les conditions de mise en œuvre des exigences essentielles applicables aux dispositifs médicaux, pris en application de l'Article R. 5211-24 du code de la santé publique.

**ANNEXE VII** : par l'arrêté du 20 avril 2006 fixant les règles de classification des dispositifs médicaux, pris en application de l'Article R. 5211-7 du code de la santé publique,  
par l'arrêté du 20 avril 2006 fixant les modalités d'application des procédures de certification de la conformité définies aux articles R. 5211-39 à R. 5211-52, pris en application de l'article R. 5211-53 du code de la santé publique.



## TABOURETS TELESCOPIQUES A GAZ

Réf FF1-214 à patins / Réf FF1-215 à patins + Dossier  
Réf FF1-216 à roulettes / Réf FF1-217 à roulettes + Dossier

Je soussigné, Monsieur FRANCO Pierre, P.D.G. de la société FRANCO & Fils, Zone Industrielle - RN7 - 58320 POUQUES LES EAUX, assure et déclare que les dispositifs médicaux dont la liste est annexée appartiennent à la classe 1 et satisfont aux dispositions du décret qui leur sont applicables.

De ce fait je m'estime remplir les obligations des exigences essentielles selon les annexes II et VII de la directive 93/42 CEE

à Pouques Les Eaux, le 03/03/2008

Mr FRANCO Pierre

# NOTICE TECHNIQUE DESCRIPTIVE

## **DESCRIPTIF:**

**FONCTION :** TABOURETS TELESCOPIQUES

**NOM COMMERCIAL:** FRANCO & Fils

**UTILISATION:** Tabouret télescopique à vérin à gaz, à hauteur variable réglable par manette de déblocage.

**DESTINATION:** Kinésithérapeutes - Centres de rééducation - Hôpitaux - Médecins

**Critères utilisés pour les règles de classification:**

Définies par l'annexe IX du livre V bis.

**Durée :** utilisation temporaire pendant moins de 60 minutes.

**CLASSIFICATION:** CLASSE 1

**Règle 1 (Règle de classification de l'Annexe II) :** Dispositif non invasif

**Date de 1<sup>ère</sup> mise en fabrication :** 1980

**CLASSE GNDM :** 17976 **Seat Lifter, siège à hauteur variable**

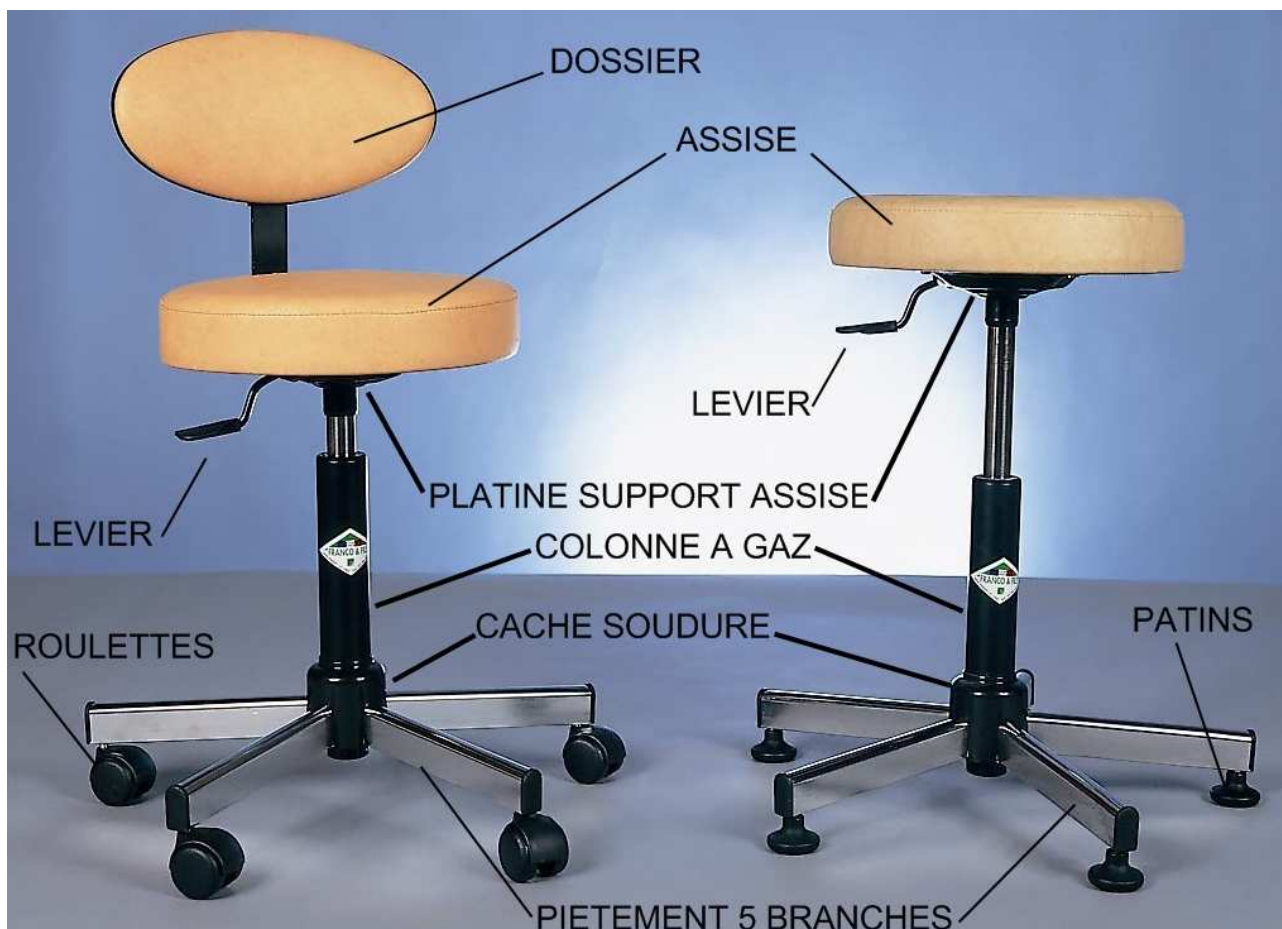
### **NOS EXIGENCES DE FABRICATION :**

Chaque dispositif médical fabriqué par nos soins est conçu et fabriqué de manière à ne pas compromettre la sécurité des patients et la santé des utilisateurs, ou de toute autre personne étrangère à l'utilisation proche de ce dispositif médical.

Chaque dispositif médical FRANCO s'intègre dans la classification internationale des Dispositifs Médicaux.

Conjuguant notre savoir faire au soin apporté au choix des matériaux, ainsi qu'à la qualité de fabrication et de finition, chaque dispositif médical FRANCO&Fils répond aux besoins de praticiens exigeants, et assurera un confort optimal pour votre patient.

## COMPOSITION DES TABOURETS :



- 1 pied à 5 branches dotées suivant la version de patins ou de roulettes
- 1 couvre soudure plastique noir
- 1 colonne à gaz chromée
- 1 platine support avec un levier de réglage pour piloter la sortie de la tige de vérin
- 1 assise de tabouret
- 1 dossier de tabouret pour les références FF1-215 et FF1-217

### ***L'amplitude de réglage en hauteur varie de :***

- **versions sur patins :** \* hauteur mini : 0,49 m – hauteur maxi : 0,67 m
- **versions sur roulettes :** \* hauteur mini : 0,52 m – hauteur maxi : 0,70 m

Assise épaisseur 6 cm – densité mousse : 40 kg/m<sup>2</sup> - recouverte d'expansé, piqûres façon sellier.

### **Utilisation :**

- s'asseoir sur l'assise
- manœuvrer le levier pour enclencher la montée/descente
- relâcher le levier pour bloquer l'assise en position

### **Réglage du dossier :**

Il suffit de dé-serrer et re serrer le bouton de serrage situé sous l'assise, tout en ayant régler la profondeur de réglage du dossier.

## ENTRETIEN

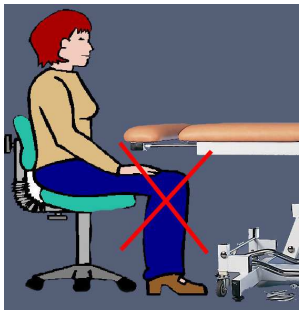
Nettoyage du revêtement avec de l'eau savonneuse.

Ne pas utiliser de produit agressif pouvant dénaturé et abîmé le revêtement du coussin.

Bien faire sécher la surface nettoyée.

Protéger de la poussière en cas de non utilisation pendant une longue période.

## REGLES DE SECURITE



Ne pas se mettre debout sur le tabouret.

Ne pas jouer avec le levier de réglage.

Ne pas mettre le tabouret sous le châssis de la table lors de la montée/descente.

Ne pas s'asseoir sur le tabouret en se positionnant sous le châssis, se décaler vers l'extérieur de la table. (risque d'écrasement des genoux)

En cas de détérioration du capiton, mauvais fonctionnement de la montée/descente du vérin à gaz, isoler le tabouret et en pas l'utiliser.

## ENGAGEMENTS - GARANTIE

La société FRANCO & Fils se réserve le droit d'apporter des modifications à la présentation et aux caractéristiques de ses appareils médicaux à fin d'améliorations techniques.

Les indications figurant dans ce livret sont des données relatives aux dispositifs fabriqués et commercialisés de série, et certaines modifications pourraient être constatées à fin d'améliorations techniques.

Nous dégageons toute responsabilité en cas d'accident pouvant survenir si les consignes d'utilisation, d'entretien ne sont pas respectées.

La société FRANCO & Fils ne sera pas tenue pour responsable des dommages causés sur autrui par le non-respect des règles de sécurité. L'usage et la manipulation des coussins est sous la responsabilité de l'utilisateur (du praticien).

Toute intervention ou modification technique sur ce matériel est interdite sans l'accord écrit du fabricant et dégageant totalement sa responsabilité, de même pour toute pièce d'origine étrangère à notre fabrication.

### **GARANTIE 1 AN (\*)**

*(sous condition du bon respect des consignes d'utilisation et d'entretien)*